



Hôpitaux de Toulouse

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Séance du 18 décembre 2023

Le 18 décembre 2023, le conseil de surveillance du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse s'est réuni à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de M. Jean-Michel LATTES.

Membres avec voix délibérative présents :

M. Jean-Michel LATTES
Pr. Michel GALINIER
Pr. Marcel DAHAN
Mme Pauline SALINGUE
Dr. Michel DUTECH
Mme Ginette ARIAS
Mme Gisèle JUCLA

Membres avec voix délibérative excusés :

M. Alain GABRIELI
M. Etienne MOULIN
Dr François CONCINA
Mme Sylvie GARCIA
M. Philippe RAIMBAULT
M. Julien TERRIE
Mme Patricia BEZ
M. Guillaume DE ALMEIDA CHAVES

Membres avec voix consultative présents :

Dr Guillaume DUCOS
Mme Isabelle COMTE représenté par Monsieur Stéphane COBIGO
M. Didier JAFFRE représenté par Monsieur Xavier FAURE
Pr Philippe POMAR

Membres avec voix consultative excusés :

Mme Noëlle GAUDIN
Pr Fati NOURHASHEMI

Autres membres invités :

M. Jean-François LEFEBVRE
Mme Laëtitia JEHANNO
Mme Judith LE PAGE
M. Harold ASTRE
M. Edouard DOUHERET
M. Abdelaali GAIDI
Mme Marjorie BRIANT

M. Fabien MARTINEZ
M. Thierry CARDOUAT
Mme Marianne PRADERE
M. Didier LAFAGE
Mme Charlotte HAMMEL
Mme Christelle DEYMIE
M. Mickael DELEPAUL

CS 2023-185- Délibération sur le Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2023-2025

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 6143-1,

Vu la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et notamment son article 80

Vu le décret 2020-528 du 4 mai 2020 définissant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique ;

Vu l'axe 1.5 du protocole d'accord du 30 novembre 2018 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;

Considérant la présentation en séance de la Commission des Soins Infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT) en date du 8/12/2023 ;

Considérant l'avis de la Commission Médicale d'Etablissement (CME) en date du 12/12/2023 ;

Considérant l'avis du Directoire en date du 13/12/2023 ;

Considérant l'avis du Comité Social d'Etablissement (CSE) en date du 15/12/2023 ;

Considérant la présentation réalisée en séance ;

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Après discussion et concertation,

- **Approuve le plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2023-2025**

Le Président,

Jean Michel LATTES